



Remarques Générales

1 cas positif dans une classe entraîne la fermeture de la classe durant 7 jours:

- Les parents d'élèves sont contactés par téléphone par une personne du collège et doivent venir dans les meilleurs délais chercher leur enfant au collège.
- Un document d'éviction est remis aux élèves et transmis par mail (et courrier aux parents). Ce document indique le protocole médical à suivre et peut servir d'attestation pour les parents.

Cas confirmé positif et cas contact

1 Vous êtes un cas confirmé positif: isolement pendant 10 jours à compter de la date du test.

S'il s'agit d'un variant brésilien, sud-africain ou indien, un deuxième test est obligatoire 10 jours après le premier test. Si positif, à nouveau isolement de 10 jours.

2 Vous êtes un cas contact (hors foyer): isolement pendant 7 jours.

*Réalisation d'un test (antigénique ou PCR) immédiat (le jour de début de l'isolement)
Puis réalisation obligatoire d'un test PCR sous 7 jours (après le dernier contact avec la personne positive).*

Si l'un des tests est positif: isolement de 10 jours (voir procédure plus haut)

Si le test 2 est négatif: retour possible au collège avec une copie du test (envoi mail possible sur l'ENT). Si absence d'attestation, isolement poursuivi sur 7 jours.

3 Vous êtes un cas contact (dans le foyer): isolement pendant 17 jours.

*Réalisation d'un test (antigénique ou PCR) immédiat (le jour de début de l'isolement)
Puis réalisation obligatoire d'un test PCR 7 jours après la guérison du cas positif du foyer (donc sous 10 jours, voir plus haut cas positif).*

Si le test 2 est positif:
Isolement 10 jours supplémentaires (soit 24 jours d'isolement).
S'il s'agit d'un variant sud-africain ou brésilien: test obligatoire après les 10 jours d'isolement

Si le test 2 est négatif:
Copie du résultat du test ou attestation sur l'honneur.